



Extrait du registre des délibérations

Du Conseil Municipal De la Commune d'EMBRUN

Séance du 27 Mars 2025

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

005-210500468-20250327-2025054-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 02/04/2025

Délibération n° **2025-54 R**
Objet : **Attribution de
subventions aux associations
pour 2025**

L'an deux mille vingt-cinq, le Vingt Sept Mars à 18h00,
Le conseil municipal de la commune d'EMBRUN,
Légalement convoqué le Dix Sept Mars deux mille vingt-cinq
à la Salle de la Manutention,
Sous la présidence de Madame Chantal EYMEOUD, Le Maire,
Secrétaire de séance : Madame Ouria BLANCHET, à
l'unanimité
Nombre de membres en exercice : 29
Nombre de membres présents : 23
Nombre de votants : 27

Présents :

Madame Chantal EYMEOUD, Monsieur Marc AUDIER, Monsieur Christian PARPILLON, Monsieur Franck BERNARD-BRUNEL, Madame Marie-Claude RYCKEBUSCH-LOZZA, Madame Audrey CEARD, Madame Zoïa DEPEILLE, Madame Ouria BLANCHET, Monsieur Bernard FANTI, Monsieur Jean Claude DOU, Madame Jehanne MARROU, Monsieur Vincent ESMIEU, Monsieur Gérard MARCELLIN, Monsieur Denis GRAS, Monsieur Alexandre DIDIER, Monsieur Christian GUENEAU, Madame Nathalie BERNARD, Madame Barbara GASQUET, Monsieur Patrice RENOUF, Madame Annick BOUISSIERE, Monsieur Robert PELLISSIER, Madame Véronique CONSTANS, Monsieur Olivier LEFRANCOIS.

Représentés :

Madame Wiebke SILVE donne pouvoir à Madame Audrey CEARD
Monsieur Christian COULOUMY donne pouvoir à Monsieur Christian PARPILLON
Madame Claire SARDY donne pouvoir à Monsieur Franck BERNARD-BRUNEL
Madame Valérie BARTHELON donne pouvoir à Madame Zoïa DEPEILLE
Monsieur Jean Louis RIFFAUD donne pouvoir à Monsieur Robert PELLISSIER
Monsieur Pierre BRUYAT donne pouvoir à Madame Véronique CONSTANS

Madame le Maire propose d'allouer aux Associations de la ville une somme totale de 95 070 €, au Centre Communal d'Action Sociale une somme de 840 000 € et au budget annexe de la ZAM Chauveton une somme de 31 610 €.

Madame le Maire informe le Conseil que la présente délibération ne concerne qu'une partie des subventions, les subventions attribuées aux associations sportives feront l'objet d'un vote ultérieur sur proposition de la commission sports.

La répartition des subventions attribuées est la suivante :

Numéro	Objet de la subvention	Libellé	Montant	Compte
1	Social	Centre Communal d'Action Sociale	840 000 €	657363

2	Vie scolaire- Ecole maternelle	Ecole Soldanelle OCCE HA	5 208 €	65748
3	Vie scolaire- Ecole maternelle	Ecole Farandole OCCE HA	3 976 €	65748
4	Vie scolaire – Ecole primaires	Ecole Pasteur OCCE HA	10 660 €	65748
5	Vie scolaire – Ecole primaires	Ecole Cézanne OCCE HA	10 496 €	65748
6	Vie scolaire	Prévention Routière	250 €	65748
7	Sport école	Association sportive Groupe Cézanne	2 500 €	65748
8	Sport école	Association sportive Groupe Pasteur	2 500 €	65748
9	Activités artistiques	Atelier Jazz Impro	300 €	65748
10	Activités artistiques	EMA Embrun Musique Actuelle	7 000 €	65748
11	Activités artistiques	Le Chœur du Roc	800 €	65748
12	Activités artistiques	Musique Municipale	7 000 €	65748
13	Activités artistiques	Musikarts	200 €	65748
14	Activités artistiques	Ensemble vocal Panacelia	500 €	65748
15	Activités artistiques	Polychr'om	200 €	65748
16	Activités artistiques	L'Heure de l'Orgue	1 500 €	65748
17	Arts plastiques	Atelier Formes et Lumières	2 000 €	65748
18	Arts plastiques	Tiss'ages	600 €	65748
19	Arts plastiques	Euroscope	2 000 €	65748
20	Arts artistiques	Compagnie Tour brune	500 €	65748
21	Arts artistiques	Théâtre la Passerelle	2 000 €	65748
22	Image de la ville	RAM (Radio)	10 350 €	65748
23	Image de la ville	Atelier d'arts lyriques d'Embrun	500 €	65748
24	Image de la ville	Embrun Commerces	5 000 €	65748
25	Image de la ville	Destination Emotion	1 500 €	65748
26	Patrimoine	Sauvegarde	500 €	65748
27	Patrimoine	Le Souvenir Français	300 €	65748
28	Patrimoine	AMAC du Briançonnais et de l'Embrunais	150 €	
29	Patrimoine	Four banal Chalvet	150 €	65748
30	Patrimoine	ASA canal du périmètre de la ville	350 €	
31	Accompagnement handicap	Alpes Regards 05	200 €	65748
32	Social personnel communal	Comité d'œuvre Sociale	15 880 €	65748
33	Aménagement	Budget annexe ZAM Chauveton	31 610 €	65736211

		TOTAL	966 680 €	
--	--	--------------	------------------	--

Madame le Maire entendu,

Vu l'examen par la commission finances du 20 Mars 2025,

Monsieur Christian P ARPILLON, Président du Comité du Souvenir Français de l'Embrunais Savinois, Madame Jehanne MARROU, présidente de l'association l'heure de l'orgue, se retirent du vote.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à la majorité absolue des suffrages exprimés moins deux votes contre de Monsieur Robert PELLISSIER et Monsieur Jean Louis RIFFAUD.

- **Approuve** la répartition des subventions attribuées telle que présentée ci-dessus ;
- **Précise** que ces subventions pourront faire l'objet d'acomptes ;
- **Précise** que les crédits relatifs à ces subventions sont inscrits au budget primitif de l'exercice 2025.

Fait à Embrun,
Le 28 Mars 2025
Madame Le Maire
Chantal EYMEOUD

